



Dvh bébé, audience et report

Par **yaya33**, le **14/03/2012** à **22:48**

Bonsoir,
Merci de m'aider.

J'ai un bébé de quelques mois et un jugement fixant un dvh pour le père rendu il y a 7 mois, or le père mécontent a ressaisi le juge 3 mois après le rendu du jugement pour un changement de planning de travail, planning non fixe, il change de jours de travail, d'horaires et de jours de repos toutes les semaines et réclame l'enfant sur ses jours de repos, donc toutes les semaines. Aucune stabilité.

Je précise que je m'y oppose. Il a 2 à 3 jours de repos par semaines, qui changent chaque semaine. Le bébé à 9 mois actuellement.

Nous avons eu une date pour l'audience. Mais j'ai appris qu'il a reporté cette audience, audience qu'il a demandé lui.... J'ai rendu des conclusions à sa requête. Il avait 3 semaines pour s'y préparer.

J'ai appris aussi que le hasard a fait que c'est le même juge qui a statué sur le premier jugement qui devait s'occuper à nouveau de cette audience, c'est sans doute pour cela qu'il a demandé un report prétextant mes dernières conclusions mais je pense qu'en 3 semaines c'était suffisant...

Je voudrais savoir si je peux refuser ce report?

Et si le délai pour avoir une nouvelle audience est long?

J'avoue être fatiguée car il me cause énormément de problèmes (pression, mensonges, agressivité...) et du coup j'ai beaucoup de frais encore et

c'est très dur.

Merci à vous.

Par **cocotte1003**, le **15/03/2012** à **03:20**

Bonjour, c'est le juge qui acceptera ou non le report de l'audience, bien-sur vous pouvez faire connaitre votre avis, cordialement

Par **Blabla67**, le **15/03/2012** à **05:24**

Merci pour votre reponse, donc j'ai le droit de refuser mais très peu de chance que mon refus soit accepté?

Il faut donc que nous nous rendions au tribunal e jour j et c'est la que le juge confirmera ou non le report et donnera donc une nouvelle date?

Je sais que les reports sont courants mais avoir ressaisi un juge 3 mois apres le jugement et demander un report....